

Proclamée par l'O.N.U. le 4/12/2000, en commémoration de l'adoption de la convention internationale du 18/12/1990 sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Lors de cette journée, l'O.N.U. encourage tous les Etats membres, organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales à fournir des informations sur les droits de l'Homme et les libertés fondamentales des migrants.

Malgré une propagande de peur relayée par les pouvoirs publics et la presse, malgré les menaces



et procès auxquels ils s'exposent pour « délit de solidarité », les citoyens s'organisent !

Nous appelons toute la population, citoyens organisés ou non, pour faire tous ensemble de cette journée, une grande démonstration de solidarité !

**DIMANCHE
18 DEC.
2016
Journée
internationale
des
migrations**

**NOUS, MIGRANTS, SANS-PAPIERS, REFUGIES,
NOUS REFUSONS D'ETRE TRAITES COMME DES PARIAS,
NOUS EXIGEONS UN TOIT, LE RESPECT DES CONVENTIONS
NATIONALES ET INTERNATIONALES
ET LES DROITS FONDAMENTAUX QUI Y SONT RATTACHES :**

**Liberté d'installation et de circulation
Régularisation des sans-papiers
Fermeture de tous les lieux d'enfermement
Destruction des murs
Suppression de Frontex**

MANIFESTATION À PARIS 14H30

Départ des Services centraux du Ministère de l'Intérieur
DCPAF Dir. centrale de la police aux frontières - DGEF Dir. générale des étrangers en France

18/20 rue des Pyrénées 75020 Paris - M° Porte de Vincennes

Vers le Musée national de l'histoire de l'immigration

VENEZ NOMBREUX !

Premiers signataires : Alternative Libertaire, Alternative Libertaire (région parisienne), Assemblée Citoyenne du 14ème, ATMF, ATTAC, Autremonde, Cimade Ile-de-France, CISPM, CNT-rp (région parisienne), Collectif de soutien 5/13 aux migrants d'Austerlitz, Collectif Quid'Autre, CPSE, CSP75, EELV national, Ensemble, Ensemble 5-13, Fasti, Fédération de Paris du MRAP, Intégration 21, La Chapelle Debout !, NPA, RESOME, RUSF EHESS, Solidaires Paris, Union syndicale Solidaires, United Migrants...

Avec le soutien de : Fédération de Paris de la LDH, Inter-collectif parisien Ile-de France de soutien aux migrant.e.s.

15/12/2016

Droits de l'Homme et libertés fondamentales des personnes migrantes...

Qu'en est-il en 2016 ?

- Alors que les guerres, les conflits, les dérèglements climatiques, les dictatures un peu partout dans le monde jettent sur les routes de l'exil des millions de personnes, **Hommes Femmes et Enfants !!!** ;
- Alors que ces personnes migrantes ne représentent que 3,2 % de la population mondiale et un peu plus de 1% viennent jusque dans les pays occidentaux ;
- Alors que des barbelés, des murs s'érigent partout dans le monde — et aussi dans nos têtes ;
- Alors que les politiques d'immigration des pays occidentaux sont de fermer leurs frontières et d'externaliser la gestion des migrants vers des pays tiers, qu'ils soient ou non respectueux des droits humains et de la dignité de la personne ;
- Alors que, malgré la gestion policière et répressive des migrations, le flux des réfugiés n'a cessé de s'amplifier — plus de 30 000 morts en Méditerranée depuis 2000 dont 10 000 au moins ces 3 dernières années, 50 000 morts entre Mayotte et Les Comores —, sans parler des morts dans les déserts ou aux frontières, du problème de la traite, de tortures et de viols et d'exploitations diverses subis tout au long de leur parcours ;
- Alors que les ventes d'armes par les pays occidentaux ont explosé ces dernières années et sont donc à mettre en parallèle avec le nombre de conflits en augmentation eux aussi ;
- Alors que philosophes, chercheurs, sociologues et économistes analysent les mouvements migratoires comme une richesse pour les pays d'accueil ;

Qu'en est-il de l'accueil, de la protection, du respect des libertés et droits fondamentaux des personnes ?

En France, les migrants ne sont pas accueillis dignement, comme le stipulent la loi française et la Directive Européenne. Mais ils sont traqués, raflés, déplacés, leurs campements détruits, matraqués, sans cesse humiliés par les autorités policières ou administratives, enfermés, expulsés.

Qu'en est-il du respect par l'Etat et des élus de l'article 1 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Et de l'article 13

1. *Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.*
2. *Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.*

Nous rappelons l'histoire de tous ces hommes en mouvement, déplacés, engagés sous contrat dans les colonies françaises et britanniques où ils ont diffusé leurs savoirs, leur culture.

« Rejeter les migrants : c'est refuser l'avenir »

(cf. le Monde des 16 et 17 Octobre 2016)

Le 18D, journée de jeûne international en solidarité avec les migrants

Pour la 4^e année consécutive, de très nombreuses organisations soutiennent ou appellent à une journée de jeûne le 18 décembre en Allemagne, Australie, Espagne, France, Hongrie, Maroc, Mexique, Sénégal, Pologne, Tunisie, USA...

RDV sur 18dsolidarity.wordpress.com.

Et de nombreuses autres manifestations un peu partout dans le monde !



A PARIS MANIFESTATION 14H30